



www.cnar.fr

CERCLE NAUTIQUE D'ARS-EN-RÉ

Affilié à la FFV - Allié du Yacht Club de France

DEMANDE D'ADMISSION 2025

Votre demande sera examinée par les membres élus du Conseil d'Administration.

Vous recevrez une réponse par courriel vous invitant si approbation à compléter votre demande et à vous acquitter de votre cotisation en un clic sur notre site à la rubrique **MON COMPTE**

ÊTRE MEMBRE DU CNAR C'EST :

- **SOUTENIR** financièrement l'École de voile d'Ars-en-Ré gérée bénévolement depuis 1955.
- **S'ENGAGER** et **PARTICIPER** aux événements et rencontres nautiques organisés durant l'année.
- **CRÉER** des relations amicales et des liens intergénérationnels autour des valeurs du sport.
- **DISPOSER** et **PROFITER** du cadre unique du Club-House, lieu privilégié de rencontre pour tous les membres : remises de prix, rencontres club nautique partenaires, dîners mensuels et soirées à thème, ouverture du bar toute l'année, mise à disposition pour vos soirées privées, ...
- **PARTAGER** et **TRANSMETTRE** dans le respect de l'étiquette navale et des valeurs de la charte du Yacht Club de France auquel le CNAR est affilié.

Nom : Prénom :

Adresse Rhéaise :

Code postal : Localité :

Adresse habituelle :

Code Postal : Localité :

Tél : Tél mobile :

adresse courriel :

Vous souhaitez rejoindre le CNAR pour les raisons suivantes :

.....

.....

.....

.....

.....

Vous avez connu le CNAR par : Ecole de Voile Amis Internet Autre (préciser)

Vous connaissez personnellement les membres du CNAR suivant(s) :

.....

.....

Vous avez un bateau dans le port d'Ars-en-Ré : Oui Non

Vous pratiquez la voile sur : Habitable Dériveur Catamaran Planche à voile kitesurf Windfoil Autre (préciser)

.....

LES DIFFERENTES COTISATIONS	Bienfaiteur 220 €	Famille* 180€	Couple 150 €	Adulte 100 €	Jeune** 30 €
-----------------------------	----------------------	------------------	-----------------	-----------------	-----------------

L'association est habilitée à recevoir des dons donnant droit à réduction fiscale que dans la mesure où les dispositions de l'article 200 du CGI sont remplies

* **Famille** : couple + enfants mineurs au 1er janvier 2025

** **Jeune** : jeune de moins de 25 ans au 1er janvier 2025

Fait à : Signature

Les informations recueillies sur ce formulaire sont traitées par le CNAR, responsable du traitement pour décider de l'admission de ses membres. La base légale du traitement est l'exécution de mesures précontractuelles à l'acceptation du règlement du CNAR en cas d'admission. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : les administrateurs du CNAR. En cas d'admission les données sont conservées pendant la durée d'adhésion. En cas de non-admission les données sont supprimées au moment de la notification du refus. Consultez le site cnil.fr pour connaître vos droits concernant vos données à caractère personnel.